

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.616.001.1 DU 17 JANVIER 1992

Pèse-lettre à équilibre automatique TEFAL modèle PR 505

(CLASSE IIII)

LA PRÉSENTE DÉCISION EST PRONONCÉE EN APPLICATION DU DÉCRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTRÔLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DÉCRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIÉ PAR LE DÉCRET N° 75-1201 DU 4 DÉCEMBRE 1975 RÉGLEMENTANT LA CATÉGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE À FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

Société TEFAL, BP 89, 74156 Rumilly.

CARACTÉRISTIQUES

Le pèse-lettre à équilibre automatique TEFAL modèle PR 505 est composé de :

- un indicateur numérique à cristaux liquides intégré dans un socle en plastique,
- un plateau récepteur de charge avec une rainure centrale,
- un transducteur de mesure constitué par un capteur à point d'appui central logé dans une colonne verticale reliant le socle au plateau récepteur.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

$$\begin{aligned} \text{Max} &= 500 \text{ g} & \text{Min} &= 50 \text{ g} \\ e = d_d &= 5 \text{ g} & T &= - \text{Max} \end{aligned}$$

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION

Les limites de fonctionnement en température sont les suivantes :
+ 10 °C/+ 40 °C.

INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

Le pèse-lettre TEFAL porte en face avant, à proximité des indications de poids, les inscriptions suivantes :

- le rappel des caractéristiques métrologiques sous la forme : 500 g/5 g
- la mention "INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION"
- les limites de fonctionnement en température sous la forme : "CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES D'UTILISATION : + 10 °C/+ 40 °C"

Il porte en outre sur la plaque d'identification figurant sur le socle, les inscriptions suivantes :

- la marque du fabricant
- la classe de précision sous la forme : IIII
- les caractéristiques métrologiques sous la forme : Max = 500 g Min = 50 g e = d_d = 5 g
- les limites particulières de fonctionnement en température sous la forme : + 10 °C/+ 40 °C
- la mention "INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION"
- le numéro et la date de la présente décision.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

La marque de vérification primitive est imprimée sur la plaque d'identification destructible par arrachement.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale, de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Rhône-Alpes et, accompagnés d'un modèle de l'instrument, chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision a une durée de validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

Les instruments faisant l'objet de la présente décision pourront être commercialisés sous la marque ALBA ou d'autres marques.

ANNEXES

Notice descriptive.
Photographie n° 5637.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

NOTICE DESCRIPTIVE

**Pèse-lettre TEFAL
modèle PR 505**

Le pèse-lettre TEFAL modèle PR 505 est constitué de :

- un plateau récepteur de charge comportant une rainure centrale pour peser les rouleaux,
- un transducteur de mesure constitué d'un capteur à point d'appui central logé dans une colonne reliant le plateau au socle et incliné d'un angle α par rapport à l'horizontale ; la force mesurée se limite alors, pour un poids donné, à la composante perpendiculaire au plan du capteur soit $P \cos \alpha$,
- un socle en plastique moulé reposant sur 4 pieds en caoutchouc,
- un indicateur numérique à cristaux liquides.

Il est équipé des dispositifs suivants :

- dispositif de mise à zéro automatique à la mise sous tension,

- dispositif de maintien du zéro,
- dispositif semi-automatique de tare à effet soustractif avec $T = - \text{Max}$.

Il est alimenté en énergie électrique par une pile de 9 volts et l'extinction automatique est prévue au bout de 3 minutes de non utilisation.

A la mise en fonctionnement déclenchée par une pression sur le bouton "M.A." l'indicateur affiche 8888 puis 0 ; lors de la pesée d'un objet placé sur le plateau, une nouvelle pression sur le bouton "M.A." prend la valeur indiquée en tare.

Par ailleurs, le message "SUP" apparaît lorsqu'on dépasse la portée maximale de plus de 8 échelons et le message "BAT" apparaît en cas d'usure de la pile.

Enfin, une erreur de manipulation se traduit par le message "ERR" et un poids négatif par le message "..."



■ N° 5637

PESE-LETTRE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE TEFAL PR 505

